

# Ecole primaire St Victor de Cessieu

## Conseil d'école du 8 Novembre 2013

Présents : M. Gallet, Maire, M. Lovet, adjoint affaires scolaires, M. Sallamand, Mme Guillot, DDEN,  
Enseignantes, Mmes Moulin, Perron, Veyrat, Roure, Weill, Fourneron, Cerrri, Miège, Gayet, Tuffier, Excusées : Mmes Courbou, Voillot  
Parents : Mmes Ginet, Teixeira, Crozier, Rabatel, Revol, Leroy, Kerstenne, Pitault, Lacan, Billard, M. Terrier, Annequin  
Excusés : Mr Clanché, inspecteur de L'EN, Mme BRON, Mme Groualle parents d'élèves.

### Présentation

#### → de l'équipe

#### 4 nouveaux enseignants nommés cette année :

Mme MIEGE (CE2/CM1), Mme GAYET (CM1/CM2), Mmes TUFFIER et COURBOU (CM2).

Mme CERRI est nommée pour la 2ème année à titre provisoire.

3 ATSEM titulaires viennent compléter l'équipe en maternelle : Marielle HUMBERT, Laurence GALLOIS, Régine GRIMAUD.

Le RASED a une nouvelle équipe: la psychologue dans notre secteur: Karine LEMAIRE qui travaille à  $\frac{3}{4}$  de temps, avec en soutien le maître E M. HERVET, qui partagent leur secteur avec Morestel (de Vézeronce, à St Didier, Ste Blandine, Belmont etc...).

Virginie LEBLANC, AVS, aide à la scolarisation de 2 enfants de l'école (18H)

Aide administrative: nous avons accueilli Mme Céline ZARB, qui est sur l'école 24H par semaine. Ses missions sont :

▶ **améliorer l'accueil** afin d'assurer le lien quotidien avec les parents et les intervenants, mais aussi pour assurer un suivi étroit en cas d'absence des enfants ;

▶ **apporter une aide aux fonctions administratives** ;

▶ **renforcer la surveillance des élèves** ;

▶ **participer aux activités éducatives** sous la responsabilité des enseignants..

Nous allons profiter de sa présence pour améliorer la Bibliothèque de l'école (inventaire, réparation des livres, fichage).

#### → des différentes classes

- Répartition des effectifs des différentes classes : PS/MS : 27 PS/GS : 27 MS/GS : 25 ; GS/CP : 24, CPCE1 : 22, CE1/CE2 : 22 ; CE2: 25, CE2 /CM1: 24 ; CM1/CM2 : 23 ; CM2: 25 ; soit à ce jour 244 élèves ;

Les effectifs sont en baisse et nous nous inquiétons de cet état de fait. 32 élèves (Enfants nés en 2011) sont prévus pour la rentrée prochaine.

Réponse des représentants de la commune: Des projets de logements sociaux sont en cours mais les procédures sont longues...

#### → les locaux/ le matériel

Nous avons emménagé à la rentrée dans une école toute neuve pour 4 classes, dans un nouveau bâtiment clair, aéré, avec grands placards, bien équipé ( 5 TBI achetés en élémentaire ). Les demandes supplémentaires (plaques aimantées au mur afin de favoriser un affichage propre) ont été satisfaites.

La cour maternelle a été bien aménagée et correspond aux demandes des enseignantes (tracé d'un circuit pour tricycles, jeux de cour).

En accord avec les enseignantes, la bibliothèque cycles 1 et 2 ne sera pas aménagée tout de suite, la Mairie ayant décidé d'engager des travaux de rénovation avant sa ré installation.

Nous tenons à remercier outre l'équipe municipale, les cantonniers qui ont sacrifié leurs vacances pour tenir les délais. Et je remercie toutes les collègues qui sont venues au mois d'août afin de faciliter l'installation...

La connexion à internet est peut être maintenant stabilisée...Des soucis de WC dans les anciennes toilettes (maternelle/élémentaire) devront trouver une solution.

Réhabilitation de la salle St Roch en projet pour la pratique d'EPS sur un site proche de l'école et création d'une aire multi activité.

45 euros sont alloués à chaque élève pour l'achat de matériel scolaire. Le reliquat de l'an dernier + un effort supplémentaire de la Mairie ont permis d'acheter 5 ordinateurs portables afin de faciliter l'utilisation des TBI dans les classes.

### Organisation des activités extra scolaires :

- **cantine** : 130 élèves mangent en moyenne, 2 services côté élémentaire, 1 service côté maternelle.
- **garderie** : fréquentation toujours importante cette année (en moyenne 40 enfants environ).

Des problèmes de lumières extérieures pour les garderies du matin et soir sont signalés → le problème va être résolu.

## Règlement intérieur de l'école

Proposition de quelques modifications (sorties). Lecture du document.

## Formalités d'information mutuelle parents - enseignants

10 réunions de classes ont été organisées depuis la rentrée. Je tiens à remercier mes collègues qui ont tous fait l'effort d'organiser leur réunion à un horaire compatible avec celui des parents.

**Aide aux élèves** : Cette année, cette aide s'intitule APC (ateliers pédagogiques complémentaires). Cela fait partie de la réforme scolaire.

Elle s'articule autour de 3 axes : une aide aux élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages ; - une aide au travail personnel ; - la mise en œuvre d'une activité prévue par le projet d'école.

Nous avons décliné ces 3 axes selon le niveau des élèves et selon les besoins.

En maternelle, des jeux mathématiques sont proposés à tous les élèves (1er trimestre grande section, 2ème trimestre moyenne section, 3ème trimestre Petite section), en petits groupes.

En cycle 2, des ateliers jeux mathématiques et initiation à l'informatique sont proposés à tous les élèves. De plus cette année une aide méthodologique aux devoirs (« comment faire les devoirs à son enfant ») accueillant les élèves et leurs parents est mise en place et rencontre un écho favorable.

En cycle 3, le dispositif « Réussite lecture » en CE2 est reconduit (dispositif rigoureux et intensif), et des aides ponctuelles selon les besoins des élèves sont mises en place.

## Sécurité de l'école

- exercices d'évacuation: des exercices ont été effectués dans les 2 bâtiments.
- Rappel plan pratique de mise en sécurité: à mettre à jour avec les nouveaux locaux: risque commune: éboulement, transport matière dangereuse par l'autoroute

## Le Projet d'école,

4<sup>ème</sup> année de mise en place

Présentation des 3 axes et des actions prioritairement mises en place cette année :

- **Axe 1 : Amélioration des résultats de tous les élèves et réduction des écarts entre élèves**  
Nous continuons de travailler sur la résolution de problèmes en mobilisant les raisonnements afin d'améliorer des compétences des élèves en mathématiques, en sciences -

Pour cela nous développerons des stratégies de recherche et prolongerons la constitution d'outils communs, l'organisation de défis.

- **Axe 2 : Prise en charge de la difficulté scolaire**

L'équipe continue de se mobiliser sur ce sujet,

- à la fois dans l'accueil d'enfants porteurs de handicap (et dans l'investissement personnel en temps que cela nécessite)
- et dans la réflexion, aidée par la psychologue scolaire, par la mise en place d'équipes éducatives, avec si nécessaire constitution de contrats individualisés.

Nous poursuivons la mise en place de fiches de suivi et d'outils communs afin de favoriser la circulation de l'information d'une année sur l'autre.

De plus de nombreuses initiatives d'échanges de services, groupes de niveaux, se mettent en place démontrant un travail d'équipe et une réelle volonté de réussite chez tous les élèves.

En maternelle, l'organisation d'un décloisonnement l'après- midi permet une prise en charge par petits groupes propice aux activités de phonologie, expérimentations. De plus, les répartitions cette année ayant entraîné la création d'une classe de GS/CP, cette organisation permet aux 8 élèves de GS de retrouver un groupe plus étoffé, et aux élèves de CP une prise en charge plus personnalisée en début d'AM.

En CE2, CM1, un «dispositif lecture» proposé par l'Inspection départementale et expérimenté dans d'autres circonscriptions, permettent à des élèves de travailler la technique de lecture, un travail sur la fluidité. Ce dispositif d'aide profite ainsi à 10 élèves ce trimestre.

- **Axe 3 : Ouverture sur les arts et la culture**

Cette année, l'ouverture culturelle se déclinera autour d'un projet commun à toutes les classes (prix nord isère) en collaboration avec la bibliothèque, et de projets spécifiques à chaque cycle.

En maternelle, un projet Pôle Sud/Pôle Nord est lancé qui se terminera par une petite expo. Une chorale réunissant l'ensemble des élèves de maternelle a lieu tous les jeudis en fin d'après-midi.

En élémentaire, une expo sur les séismes présentée dans le hall de l'école élémentaire, valorisera le travail des élèves de cycle 3.

La Mairie demande que cette expo soit encore visible le 14 décembre, date retenue pour une matinée « Portes ouvertes ».

## Les projets de l'année

Le cycle piscine pour les 4 classes de cycle 2 sera financé par la mairie.

Des séances d'informatique seront également organisées pour les CM2 afin de passer le B2i

Pour Noël, spectacle offert aux enfants de cycle 1, le Mardi 10 déc après-midi offert par le SOU des Ecoles;

En projet sortie cinéma « Sur les chemins de l'école » pour les élèves d'élémentaire.

Les autres projets seront présentés lors du 2ème conseil d'école.

Un projet de sortie avec nuitée est prévue en CP/CE1 et CE1/CE2 : nous attendons la réponse du SOU des écoles pour le financement. Pas d'objection du conseil d'école.

## Rythmes scolaires :

La réflexion autour des rythmes scolaires a été menée très tôt. Même si la municipalité n'a pas souhaité la mettre en place dès cette rentrée, de nombreux échanges ont eu lieu afin de préciser les souhaits de chaque partie (enseignants/ personnel communal/ parents /élus) et les incidences financières que cela entraînait. Une « commission rythme scolaire » a été mise en place afin de faire le point ensemble sur les différents éléments et faire des propositions. Une enquête auprès des familles fin juin a annulé le consensus qu'il y avait autour du choix du samedi matin. Les enseignants avaient mis en avant le besoin de coupure du mercredi ainsi qu'une plus grande régularité dans les rythmes des E (moins de couchés tardifs). Notre école était minoritaire dans ce choix et la municipalité a préféré s'aligner sur les autres écoles de la communauté de communes ainsi que sur les résultats de l'enquête qui montraient une nette préférence pour le mercredi.

Une réunion de la commission rythme scolaire a eu lieu le mercredi 18 oct où des propositions d'organisation ont été formulées. Des interrogations sur l'alignement rythme/organisation élémentaire/maternelle ont été posées, interrogations qui se posent également au niveau national. La réforme des programmes de la maternelle permettra sans doute de séparer les rythmes de l'école élémentaire de ceux de la maternelle. Le ministre de l'éducation nationale a annoncé le 10 octobre « des ajustements sur la maternelle » .

Le retour à la semaine de 4 jours ½ s'imposera et il est important que tous les personnels concernés soient associés à la discussion. De plus, la décision de la Mairie de ne pas utiliser les classes pour le péri scolaire et de ne pas rallonger la pause méridienne est appréciée des enseignantes. Reste le problème des transferts de responsabilité à l'issue de la journée d'école qui nécessitera du personnel compétent ainsi qu'un coordinateur. Pour l'instant aucune enseignante ne souhaite s'engager dans des animations péri scolaire, demande faite par la Mairie.

Il faudra également que les mentalités évoluent dans le monde du travail afin que la journée des élèves soit réellement allégée, du fait de la ½ journée supplémentaire du mercredi.

M. Lovet présente une nouvelle proposition d'organisation, proposition raccourcissant la matinée : cette proposition sera rediscutée lors de la prochaine réunion de la commission école le Me 20 Novembre. Le projet final doit être déposé pour le 25 novembre.

**Intervention DDEN:** concernant les rythmes scolaires, les DDEN observent un désengagement de l'état et pensent qu'il faudra plusieurs années pour établir un changement favorable (intervenants, taux d'encadrements). Ils étaient favorables au maintien du samedi matin.

Interrogation sur le remplacement de l'arbre de la liberté qui a été déplanté lors des travaux : réponse : un autre va le remplacer.

### Intervention Parents d'élèves :

Les parents d'élèves soulèvent le problème des arrêts de car non sécurisés : M. Laval, adjoint, est en train de s'en occuper.

Autre sujet soulevé : l'accompagnement lors des sorties scolaires, → comment se comporter / quel est le rôle du parent. → rôle de surveillance, d'aide à la sécurité.

### Partenaires :

Nous remercions la Mairie et le SOU des écoles, partenaires qui permettent de créer des conditions d'ouverture culturelles et sportives favorables aux apprentissages.